

# Déclaration de la Commission Exécutive Nationale du SNFOLC

## A tous les personnels

Réunie les 6 et 7 février 2019 à Montreuil, la Commission exécutive nationale du SNFOLC décide, compte-tenu de la gravité de la situation, de s'adresser à tous les adhérents, à tous les personnels.

Chacun le sait, voilà maintenant douze semaines que le mouvement des gilets jaunes s'exprime, revendique, s'étend. En décembre, pour tenter d'endiguer cette colère et cette crise inédite, le Président de la République avait dû faire des concessions, très insuffisantes.

Ce mouvement exprime la colère de l'immense majorité des salariés et de la population. Ensemble, gilets jaunes, salariés du public et du privé, nous avons manifesté avec nos organisations syndicales le 5 février dans de nombreux départements de France car, tous, nous voulons gagner sur nos revendications. Tous, nous sommes confrontés aux mêmes politiques d'austérité budgétaire, de casse des services publics et des droits collectifs. Tous, nous sommes face à la détermination du gouvernement de poursuivre sur cet axe : réformes de l'Etat, de la Fonction publique, de l'assurance chômage et des retraites. Tous, nous recherchons les voies pour faire reculer le gouvernement, comme le montrent dans nos établissements les AG qui décident la grève et parfois sa reconduction pour arracher les revendications.

Le SNFOLC, sa fédération et sa confédération, ne participent pas, et ne participeront pas au grand débat national, mascarade politique qui vise à nous diviser. Le Président de la République veut dialoguer ? Qu'il commence par répondre aux revendications !

Mais c'est dans une toute autre voie que le Président de la République et son gouvernement sont engagés. Pour preuve, la répression gouvernementale, inacceptable dans les manifestations récentes, comme avant en décembre dernier contre les lycéens qui manifestaient avec les organisations syndicales pour l'abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de la loi ORE. Samedi 2 février, Louis Boyard, président de L'Union nationale lycéenne (UNL),

est victime d'un tir de LBD. Quand des salariés et des jeunes sont touchés dans leur chair, au seul prétexte qu'ils sont contraints de descendre dans la rue et manifester pour se faire entendre, ce sont tous les salariés, tous les jeunes qui sont touchés.

Et le gouvernement ose maintenant présenter une loi dite « anti-casseurs », en réalité une loi liberticide et antisyndicale qui, demain, permettrait aux préfets, représentants de l'Etat dans les départements et régions, de déterminer qui est autorisé ou interdit de manifester. Ça suffit !

La Commission exécutive nationale du SNFOLC condamne la répression généralisée contre les manifestants, contre les lycéens. Elle appelle tous les personnels à prendre position collectivement en ce sens.

Tous les professeurs, les CPE, les AED, les AESH, les psychologues de l'Education nationale, les ATRF avec tous les agents publics, exigent l'augmentation du point d'indice, et avec tous les salariés exigent l'augmentation générale des salaires. Le gouvernement ne répond pas à la revendication de revalorisation immédiate de 18% de la valeur du point d'indice, pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000. Nous ne l'acceptons pas !

Les personnels des collèges et des lycées sont confrontés aux suppressions de postes. Ils ne veulent ni de la réforme du lycée et du baccalauréat, ni des conditions de la rentrée, ils prennent position, certains s'engagent d'ores et déjà dans la grève. Le ministre les ignore, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics confirme que les 120 000 suppressions de postes dans la Fonction publique restent l'objectif à atteindre. Dans l'Education Nationale, ce sont au moins 2 650 postes supprimés à la rentrée 2019. Le gouvernement pratique un jeu dangereux en invitant les citoyens à se prononcer sur les services publics sur lesquels rogner en priorité. Et le 27 mars, le projet de loi sur la réforme de l'Etat sera présenté au Conseil des ministres. Dans la Fonction publique, dans l'Education nationale, le gouvernement est engagé dans un véritable plan social et maintient l'application des contre-réformes à marche forcée. Ça suffit !

Aucun professeur ne demandait qu'une deuxième heure supplémentaire puisse être imposée. Et pourtant, le ministre veut passer outre l'avis du Comité technique ministériel : le 30 janvier toutes les organisations syndicales, sans exception, se sont prononcées contre. La 2<sup>e</sup> heure supplémentaire « *non refusable* » est là pour permettre la suppression de plus de 2 085 postes. Et en plus le ministre fait un chantage aux postes... c'est sans doute cela, ladite École de la confiance et de la bienveillance. Ça suffit !

Les personnels rejettent la réforme du lycée et du baccalauréat, ils se réunissent en assemblées générales, parfois en AG départementales ou académiques de délégués mandatés, ils prennent position. Pour le ministre, c'est « circulez il n'y a rien à voir » quand il dit dans le JDD du 3 février « *Il ne faut pas écouter les habitués ventilateurs à angoisse ; ce serait hallucinant qu'ils réussissent à faire passer de l'or pour du plomb* ». Ça suffit !

Personne ne veut du jour de carence, mesure insupportable au caractère culpabilisant !

Le 5 février, à l'appel d'Unions départementales, fédérations et syndicats, et dans certains départements de gilets jaunes, nous avons fait grève, nous avons manifesté aux côtés des autres fonctionnaires, des salariés du privé, des retraités, des lycéens, des gilets jaunes, parce que nous voulons gagner sur nos revendications. Il n'y a rien à « débattre », nous connaissons nos revendications.

Le 7 février, nous avons manifesté à Matignon, à l'initiative de l'ensemble des fédérations FO de fonctionnaires, pour exiger du Premier ministre l'augmentation du point d'indice, le maintien du Statut général des fonctionnaires, la défense des services publics, l'arrêt des suppressions de postes.

Le Président de la République ne craint qu'une chose – et la répression gouvernementale le montre – c'est que les salariés, les fonctionnaires, les retraités, les lycéens, les étudiants, se dressent ensemble contre sa politique. Que la jonction s'amplifie entre le mouvement syndical et le mouvement des gilets jaunes, comme cela s'est exprimé dans les manifestations le 5 février. Dans cette situation la Commission exécutive nationale du SNFOLC considère que rien n'est joué, la satisfaction de toutes les revendications est à l'ordre du jour. C'est une nécessité !

- Augmentation générale des salaires, des pensions et minima sociaux, augmentation de 18% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce que nous avons perdu depuis 2000

- Maintien du Code des pensions civiles et militaires, non au régime universel par points

- Abandon du jour de carence

- Annulation de l'augmentation de 25% de la CSG

- Abandon des mesures PPCR

- Abrogation du décret Hamon sur les obligations de service des enseignants

- Abrogation des réformes du collège, du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup*

- Retrait du projet de loi sur l'école de la confiance

- Arrêt des suppressions de postes, création des postes statutaires nécessaires

- Abandon de la réforme territoriale, aucune fusion d'académies, aucune mutualisation de services

- Non à la deuxième heure supplémentaire imposée

Partout dans les salles des professeurs, dans les collèges, dans les lycées, ce qui est en discussion c'est la recherche d'une mobilisation forte, de la grève pour gagner sur les revendications au lieu des journées d'action saute-mouton. Au moment où le gouvernement durcit l'arsenal répressif et la répression contre les manifestants y compris les lycéens, et les gilets jaunes qui ont arraché en décembre de premiers reculs partiels, c'est maintenant qu'il faut y aller pour faire reculer le gouvernement.

**La Commission exécutive nationale du SNFOLC appelle l'ensemble des personnels à poursuivre et amplifier partout les assemblées générales, dans les collèges, dans les lycées pour, collectivement, réaffirmer leurs revendications et décider des suites. Elle soutient les personnels qui ont décidé et qui décident, dans les assemblées générales avec leurs organisations syndicales, de reconduire la grève après le 5 février.**

**Elle appelle à construire le rapport de force interprofessionnel pour gagner. Pour la Commission exécutive nationale du SNFOLC, c'est le moment !**

